

## ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

### Déclaration de la présidente de l'AFFC à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes

**Ottawa, 7 mars 2025** — À l'approche de la journée internationale des droits des femmes, la présidente de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) déclare ce qui suit :

« En 2025, il est inacceptable que les femmes continuent d'être moins bien rémunérées que leurs homologues masculins pour un travail de valeur égale. Cette inégalité est encore plus marquée pour les femmes francophones en milieu minoritaire, les femmes immigrantes et les femmes issues des communautés racisées, qui cumulent les barrières systémiques les empêchant d'accéder à une rémunération juste et équitable.

Des actions concrètes sont nécessaires pour combler l'écart salarial. Il est urgent que les gouvernements, les employeurs et la société dans son ensemble accélèrent la mise en œuvre de mesures ambitieuses. Cela peut passer par l'application rigoureuse des lois sur l'équité salariale dans tous les secteurs et la reconnaissance, la valorisation du travail des femmes, notamment dans les domaines où elles sont surreprésentées, mais sous-payées, ou encore assurer l'accès à des services de garde d'enfant inclusifs pour toutes les familles canadiennes.

Le mois de mars est aussi le Mois de la Francophonie, une occasion de célébrer notre langue et notre culture. Toutefois, la transmission de la langue française repose largement sur les femmes, et particulièrement sur les mères. Elles portent une charge mentale considérable pour assurer l'éducation, la transmission des valeurs et le maintien de la langue au sein de leur famille. Ce travail invisible, pourtant essentiel à la vitalité de la francophonie canadienne, s'ajoute aux inégalités salariales et aux obstacles professionnels qu'elles rencontrent.

L'AFFC demeure engagée dans la lutte pour une rémunération juste et égale pour toutes les femmes. Nous appelons les décideuses et décideurs à agir maintenant pour garantir un avenir où aucune personne ne sera pénalisée financièrement en raison de son genre, de sa langue ou de son identité.

Je vous invite à exprimer votre engagement en partageant une photo ou un message avec le mot-clic #Écho8Mars. Que ce soit un geste, une réflexion ou une initiative pour promouvoir l'équité salariale, chaque voix compte ! Ensemble, brisons les barrières et avançons vers un Canada plus équitable. »

— 30 —

*L'AFFC assure la mobilisation et le développement de son réseau pour mieux défendre les droits des femmes francophones et acadiennes et ainsi, créer une société féministe et inclusive.*

**Source :**

Alexandra Lafontaine, coordonnatrice aux communications et relations publiques

Alliance des femmes de la francophonie canadienne

[info@affc.ca](mailto:info@affc.ca)